

# Point presse

## Le document général d'orientations sécurité routière 2023-2027

24 mars 2023



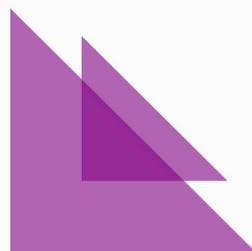
sensibiliser



prévenir



informer



contrôler





Les deux-roues motorisés



Les jeunes



Les conduites addictives



Les entreprises



Les vulnérables

# L'accidentalité en Haute-Savoie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

L'observatoire départemental de sécurité routière présente les chiffres provisoires de l'accidentalité du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 19 mars 2023.

Au 19 mars 2023, 12 personnes ont perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie soit 4 de plus que l'année dernière pour la même période (8).



Accidentalité routière		Accidents corporels	Tués à 30 jours	Blessés	Dont hospitalisés
Du 1er janvier au 19 mars 2023 (provisoire)		97	12	121	40
Du 1er janvier au 19 mars 2022 (définitif)		94	8	119	46
2023/2022	Différence	3	4	2	-6
	Evolution	+ 3 %	+ 50 %	+ 2 %	-13%
	Tendance	↗	↗	↗	↘
Du 1er janvier au 19 mars 2019 (définitif)		101	12	122	33
2022/2019	Différence	-4	0	-1	7
	Evolution	-4,0%	0	-1%	+ 21 %
	Tendance	↘	-	↘	↗
Moyenne 2018-2022		91	8	109	36
Evolution 2023/ moyenne 2018-2022		+ 7 %	+ 50 %	+ 11 %	+ 11 %



Les principales causes (cumulées) des accidents mortels sont :

- la conduite sous l'emprise d'alcool et/ou de stupéfiants (alcool : 20 % et/ou stupéfiant 20 %),
- une vitesse excessive et/ou inadaptée (15 %).



- 2 passagers tués alors qu'ils étaient dans le véhicule du présumé responsable de l'accident conduisant après consommation de substances psychoactives (alcool, stupéfiants, médicaments),
- 75 % des personnes tuées sont des hommes,
- 25 % des personnes tuées sont des seniors de 65 ans et plus alors qu'ils ne représentent que 7 % de la population haut-savoyarde.

## Répartition des tués par catégorie d'usager et par tranche d'âge du 1<sup>er</sup> janvier au 19 mars 2023

	VL	PL	moto	cyclo	vélo	EDPM	piéton	total 2023	total 2022
0-17 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18-24 ans	2	-	-	-	-	-	1	3	-
25-44 ans	5	-	-	-	-	-	-	5	2
45-64 ans	-	-	-	-	-	-	1	1	3
65 ans et +	3	-	-	-	-	-	-	3	3
<b>total 2023</b>	<b>10</b>	-	-	-	-	-	<b>2</b>	<b>12</b>	
total 2022	3	-	1	1	2	-	1		8

## L'État agit !

### Les infractions du 1<sup>er</sup> janvier au 19 mars 2023

Chaque jour, dans notre département, ont été contrôlées par les forces de l'ordre :

- Plus de 6 personnes sous l'emprise de l'alcool,
- Plus de 5 personnes sous l'emprise de stupéfiants,



Direction départementale des Territoires de la Haute-Savoie

[www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

# Le document général d'orientations sécurité routière 2023-2027

Outil de programmation, le DGO est la feuille de route des services de l'État et de l'ensemble des acteurs luttant contre l'insécurité routière en Haute-Savoie.

Il définit les orientations d'actions pour les 5 prochaines années.

## Les objectifs du document général d'orientations pour la sécurité routière

Le document général d'orientations (DGO) pour la sécurité routière est un outil de programmation définissant les orientations d'actions pour les cinq prochaines années. Il constitue la feuille de route des services de l'État ainsi que de l'ensemble des partenaires et des acteurs impliqués dans la lutte contre l'insécurité routière en Haute-Savoie.

### Élaboration du DGO : le calendrier

- 8 novembre 2022 : réunion de lancement du DGO présidée par la directrice de cabinet du préfet de la Haute-Savoie et cheffe de projet sécurité routière ;
- 1<sup>er</sup> décembre 2022 : réunion des groupes de travail

### Élaboration du DGO : les acteurs

- Préfecture
- Conseil départemental
- Association des maires
- Communautés d'agglomération : Grand Annecy, Thonon Agglomération, Annemasse Agglo
- Procureurs de la République
- Groupement de Gendarmerie départementale (GGD)
- Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)
- Direction départementale des territoires (DDT)
- Direction départementale de l'emploi, du travail, et des solidarités (DDETS)
- Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)
- Agence régionale de santé (ARS)
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)
- Chambre de commerce d'industrie (CCI),
- Fédération nationale de l'automobile
- Fédération française du sport automobile
- Automobile club du Mont-Blanc,
- Représentants professionnels des auto-écoles : Mobilians UDEC, UNIC
- Associations : ADATEEP, France Addictions, MAT74, FFMC, CDM, ONR 74, LVCR, PR, CDCT, CD-FFC, Roule&Co

L'élaboration du DGO s'appuie sur l'analyse de l'accidentalité dans le département sur la période 2017-2021. Les objectifs du plan doivent permettre aux différents acteurs, dans le cadre d'une démarche partenariale, de mettre en commun leurs compétences individuelles en faveur d'une politique globale de sécurité routière et de fédérer l'ensemble des acteurs potentiellement concernés.

Ce document sert ainsi de base à l'élaboration annuelle du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) comprenant le plan département de contrôles routiers (PDCR).

Les orientations peuvent être adaptées selon les résultats des évaluations annuelles et l'évolution de l'accidentalité en Haute-Savoie.

### Évolution de l'accidentalité entre les périodes 2012-2016 et 2017 -2021



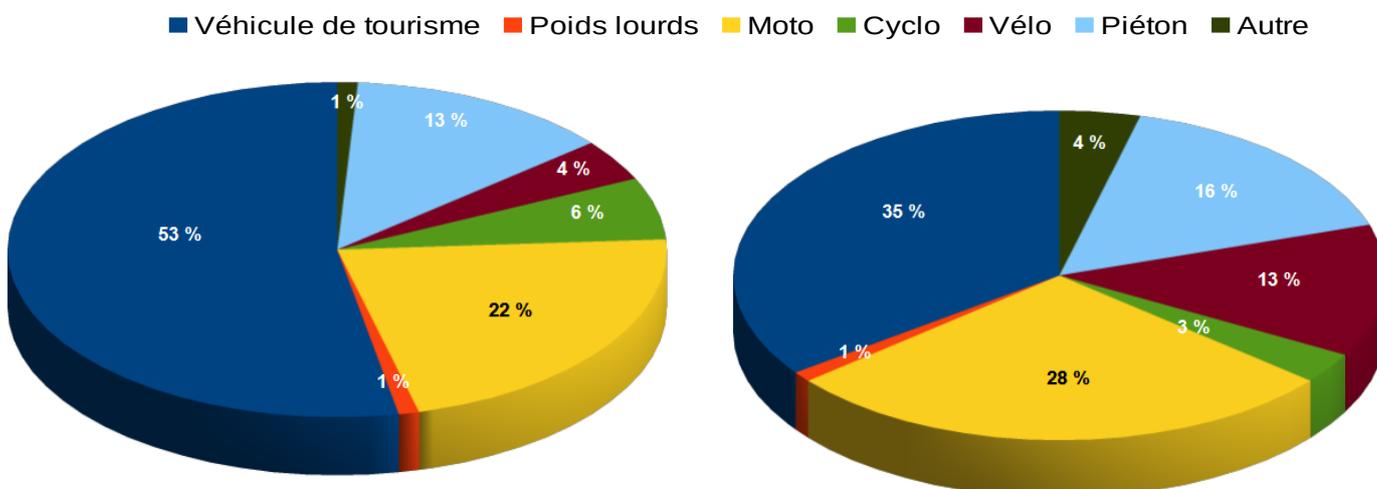
Accidentalité routière		Accidents corporels	Tués à 30 jours	Blessés	Dont hospitalisés
Période 2017-2021		2584	205	3118	1322
Période 2012-2016		1931	214	2530	1661
2017-2021/2012-2016	Différence	653	-9	588	-339
	Evolution	+ 34 %	-4%	+ 23 %	-20%
	Tendance	↗	↘	↗	↘
Moyenne de la période 2017-2021		517	41	624	264
Moyenne de la période 2012-2016		386	43	506	332
2017-2021/2012-2016	Différence	131	-2	118	-68
	Evolution	+ 34 %	-4%	+ 23 %	-20%
	Tendance	↗	↘	↗	↘

La période écoulée est très atypique du fait des conséquences des mesures sanitaires liées à la lutte contre la covid 19 sur les trafics:

- impact des confinements,
- évolution des modes de déplacements et reports modaux,
- développement du télétravail.

De plus, les méthodes de recensement des accidents corporels ont également évolué durant cette période.

### Répartition de tués par modes de déplacement entre les périodes 2012-2016 et 2017 -2021



La mortalité routière se répartit désormais en trois parts égales :

- les automobilistes, qui ne sont plus majoritaires,
- les deux-roues motorisés restent constants,
- les usagers en mode doux ont doublé (17 % durant la période 2012-2016, 29 % entre 2017-2021).

## Les 4 enjeux prioritaires pour les 5 prochaines années :

### ➔ les conduites à risque

69 % des accidents mortels sont dus aux comportements et aux conduites à risques des usagers.

Consommation d'alcool, de stupéfiants, vitesse excessive ou inadaptée, utilisation du téléphone portable, inattention, non respect du Code de la route et de la signalisation, sont des facteurs d'accidents pouvant être évités.

L'information sur les nouvelles réglementations permettra la responsabilisation de l'ensemble des usagers, quel que soit leur mode de déplacement.

### ➔ les deux-roues motorisés

Bien que ne représentant que 3 % du trafic, les deux-roues motorisés constituent plus de 31 % des tués.

Renforcer le partage d'expérience, optimiser la maîtrise du véhicule avec une conduite adaptée, notamment en prenant en compte les trajectoires de sécurité ainsi que le port des équipements de protections individuelles, obligatoires ou non, seront développés afin de limiter leur vulnérabilité.

### ➔ les nouveaux modes de mobilité dite «douce»

Piétons, cyclistes, trottinettistes : ces usagers vulnérables représentent 29 % des tués sur l'ensemble du département, en et hors agglomération.

Le partage de la route, l'intégration des nouveaux modes de déplacement avec une circulation plus apaisée, l'information et l'éducation aux nouvelles réglementations permettront de leur redonner une place, sécurisée, parmi l'ensemble des usagers de la route.

### ➔ le risque routier professionnel

28 % des personnes présumées responsables d'un accident effectuant un déplacement professionnel, que ce soit lors d'un trajet domicile – trajet ou lors d'une mission, sont à l'origine des 18 % des tués sur les routes de Haute-Savoie.

Les professionnels de la route en sont les premières victimes. Il conviendra d'optimiser leurs conditions de travail (aménagement des véhicules, organisation du travail...) pour minimiser leurs risques et actualiser leurs connaissances sur la réglementation notamment dans le cadre des reports modaux.



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Le document général d'orientations sécurité routière 2023-2027

Contact presse :

Bureau de la Représentation et de la Communication de l'État

tél : 04 50 33 60 58

portable : 06 78 05 98 53

courriel : [pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr)

Contact technique :

Coordination sécurité routière

Rachel Chapuis tél : 04 50 33 77 31

courriel : [ddt-securite-routiere@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt-securite-routiere@haute-savoie.gouv.fr)

Site internet des services de l'État

[www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)